

p.B.15.21.Afgh.(1) - LH/PMH

Berne, le 20 août 1990

**Visite officielle de travail à Berne de M. Abdul Wakil,
Ministre des affaires étrangères de la République d'Afghanistan,
le 17 août 1990**

Note d'entretien

Entretien de M. Abdul Wakil (W) avec M. le Conseiller fédéral René Felber (BRF)

Après avoir rappelé l'intérêt avec lequel les autorités suisses suivent les efforts du gouvernement afghan, des différentes parties impliquées et des organisations internationales telles que l'ONU en vue d'une résolution du conflit en Afghanistan, BRF a évoqué la disponibilité de la Suisse dans ce contexte. Si toutes les parties concernées devaient faire appel à la Suisse, celle-ci serait prête soit à mettre son territoire à disposition pour une réunion soit à envoyer sur place des personnes ou des organisations susceptibles d'aider l'Afghanistan. Quant aux projets suisses d'aide au développement interrompus au moment de la guerre, ils seront poursuivis et élargis dès que les conditions le permettront.

Pour sa part, W. a d'emblée souligné combien la Suisse est associée à un règlement du conflit afghan ne serait-ce que par la conclusion sur territoire suisse, à Genève, en 1988, de l'accord sur le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. En outre, la Suisse servirait de modèle dans les réflexions sur un règlement politique en Afghanistan. Ainsi, le gouvernement afghan aspirerait à créer un Etat neutre, non aligné et démilitarisé (!)

Au titre des relations bilatérales, W. a fait part de son espoir que celles-ci pourront être intensifiées et ce dans tous les domaines (politique, économique, culturel - enseignement du français - et social) dès que la paix sera restaurée en Afghanistan. La réouverture des représentations diplomatiques respectives pourra alors être également envisagée. W. s'est plu à relever enfin l'excellence du travail des délégués du CICR en Afghanistan.

Dans sa politique étrangère, le gouvernement afghan souhaite établir des contacts avec tous les Etats sans discrimination aucune. Toutefois, il accorde la priorité à ses relations avec les pays islamiques, l'Iran, le Pakistan ainsi que les non-alignés.

Dans son appréciation de l'histoire récente de l'Afghanistan, W. a reconnu que de nombreuses erreurs avaient été commises par les autorités et le parti unique mais aussi par l'URSS et d'autres Etats voisins. La venue de troupes soviétiques n'a en fait qu'aggravé les problèmes de l'Afghanistan. Du fait de la guerre, la nation afghane était en train de mourir. Ainsi, sur une population de 15 mio. d'habitants, 1,5 mio. sont morts, 1 mio. sont invalides et 5 mio. se sont réfugiés à l'étranger. Sur le plan économique, 2/3 des investissements réalisés dans les 50 années qui ont précédé 1978 ont été détruits par la guerre. Guerre qui aujourd'hui fait encore rage surtout le long de la frontière pakistanaise et dans le Kandahar. La date charnière pour W. de l'action du gouvernement actuel est le 15 janvier 1986 quand celui-ci adopta un "programme de réconciliation nationale" car, il était arrivé à la conclusion que seule une solution négociée entre Afghans pouvait restaurer la paix en Afghanistan. Cette évolution dans la politique du gouvernement est donc bien antérieure aux événements survenus en Europe centrale et orientale. Le gouvernement a également constaté que la construction du socialisme en Afghanistan est impossible et contraire aux aspirations et aux traditions (islamiques) du peuple afghan. La solution à la question afghane est donc à rechercher dans le dialogue avec les mouvements d'opposition qui doivent également avoir un rôle à jouer dans les affaires de l'Etat. A ce titre, des contacts ont été établis avec les commandants de l'intérieur - dont 2/3 seraient disposés à un dialogue - avec les groupes établis à Peshawar et en Iran, avec les fidèles de l'ex-roi Zaher Shah ainsi qu'avec les opposants vivant en Occident.

Le CICR, Amnesty International et Asia Watch sont désormais autorisés à être présents sur le territoire afghan. Pour W., il s'agit là d'une preuve supplémentaire de la politique d'ouverture du gouvernement actuel.

W. est par ailleurs encouragé par les résultats des négociations américano-soviétiques sur les aspects externes d'un règlement du conflit afghan.

Enfin, W. a cité une phrase prononcée par BRF lors de son entretien avec le Secrétaire d'Etat J. Baker en décembre 1989 selon laquelle "Switzerland wishes to undertake more responsibilities to find a political solution to the Afghan problem". Sa satisfaction à l'égard de cette position officielle de la Suisse.

- 3 -

était évidente. W. est en effet convaincu que la Suisse sera en mesure de jouer un rôle, à l'avenir, dans le cadre de la recherche d'une solution politique au conflit afghan.

Après avoir pris connaissance de l'invitation que W. lui a adressée de se rendre en Afghanistan, BRF a, au terme de l'entretien, remarqué que lors de son entrevue avec le Secrétaire général de l'ONU, M. Pérez de Cuellar avait demandé à la Suisse de rester à disposition mais de ne pas prendre, du moins pour le moment, d'initiative. Ce qui, rappela BRF, n'empêche pas la Suisse de rester également à la disposition de l'Afghanistan.

Division politique III
Service de la politique de paix



Ulrich Lehner

Copies : BRF / JAC / SI / GRN / DY / GWB / CFR / CD / HC / AE